

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

19

Membres du Bureau représentés :

5

Total votants :

24

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 4 JANVIER 2022 à 15H30

Date de la convocation : 28 décembre 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 4 janvier 2022 à 15h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Éric CABROLIER, Didier ROMEUF, Serge THEALLIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Jean-Pierre DUBOST
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
Bernard LORTON à Stéphane RODIER
Ludovic COMBE à Rachel BOURNIER
Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN

Membres du Bureau excusés :

Jean-Éric GARRET, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Didier CORNET, Sylvain HERMAN.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) DE LA MONTAGNE THIERTOISE
DEMANDES DE CONTRIBUTIONS**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu la délibération de la Communauté de communes de la Montagne Thiertoise n°40 du 3 mai 2016 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) ;

Vu la convention du PIG de la Montagne Thiertoise n° 063-02-16 du 1^{er} juin 2016 signée par l'État, l'Anah et la Communauté de communes de la Montagne Thiertoise ;

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180531-18 du 31 mai 2018 approuvant l'avenant n°1 de la convention du PIG de la Montagne Thiertoise ;

Vu l'avenant n°1 à la convention du PIG de la Montagne Thiernoise du 27 août 2017 signée par l'État, l'ANAH et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n° DBC 20210624-07 du 24 juin 2021 approuvant l'avenant n°2 de la convention du PIG de la Montagne Thiernoise ;

Vu l'avenant n°2 à la convention du PIG de la Montagne Thiernoise du 4 août 2021 signée par l'État, l'ANAH et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre du PIG de la Montagne Thiernoise, la Communauté de communes a reçu 7 dossiers de demandes de contributions de la part de propriétaires occupants.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom / Nom	Commune	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Lionel BOYER	Celles-sur-Durolle	23 748,50 €	20% Sécurité Salubrité	4 000,00 €
Octave ROUSO	Celles-sur-Durolle	4 950,00 €	10 % Autonomie	450,00 €
Elizabeth ROCHE	Chabreloche	5 818,57 €	10 % Autonomie	582,00 €
Said KRARIA	Celles-sur-Durolle	38 012,63 €	10 % Economie d'énergie	2 000,00 €
Aimée TARRERIAS	Celles-sur-Durolle	4 115,16 €	10 % Autonomie	398,00 €
Delphine SADEYEN	Arconsat	53 024,63 €	10 % Economie d'énergie (2 000 €) Chauffage bois (1 500 €)	3 500,00 €
Emmanuel VRETTE	Celles-sur-Durolle	20 158,00 €	Chauffage bois	1 500,00 €
TOTAL		149 827,49 €	/	12 430,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi des contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus pour un montant de **12 430,00 euros** ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 24

Membres présents : 19

Membres représentés : 5

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 24

Pour : 24

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,

Maire de Châteldon

